



12/03/2019

## Communiqué de presse conjoint

### **Rapport des Commissions du Parlement européen sur la taxonomie pour des investissements durables : des améliorations ont été apportées au projet de rapport, mais cela ne suffit pas !**

**Le rapport approuvé hier par la COM ENVI et la COM ECON ajoute un nouvel élément de complexité qui pourrait encore alourdir la charge administrative des secteurs agricole et sylvicole. Le rapport inclut des indicateurs de durabilité sans mentionner clairement ceux qui existent déjà, ce qui pourrait générer de la confusion et de l'incertitude pour les futurs investissements.**

Le rapport approuvé hier contient des éléments extrêmement inquiétants pour les agriculteurs, les propriétaires et gestionnaires forestiers et les coopératives. Les amendements pourraient nuire au développement et à l'utilisation durable des ressources naturelles européennes ainsi qu'à l'ensemble de la chaîne de valeur de la bioéconomie, qui a pour but de contribuer de manière positive à la réalisation des objectifs de l'Accord climatique de Paris et aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

Même s'il est vrai que les amendements de compromis adoptés par la COM ENVI et la COM ECON proposent certains changements positifs, il n'est pas certain que l'issue du vote au sein des deux Commissions améliorera réellement la proposition de la Commission européenne. Les modifications proposées vont bien au-delà de la proposition initiale et pourraient compromettre les futurs investissements dans l'UE.

Selon nous, avant de développer de nouveaux critères de durabilité ou des indicateurs environnementaux, il est essentiel d'évaluer correctement la législation actuelle et toute autre législation existante. En effet, des critères et indicateurs paneuropéens pour la gestion durable des forêts existent déjà. En outre, le principe de l'utilisation en cascade ne devrait pas être ancré dans la législation, car cela ne correspond pas à l'approche utilisée sur le marché et ce principe ne tient pas compte des conditions locales.

Avant de passer aux prochaines étapes, nous devons mener un débat ouvert en tenant compte des réalités auxquelles sont confrontés les producteurs primaires et les chaînes de valeur bio-sourcées existantes. En effet, ces derniers pourraient être fortement touchés par cette initiative, surtout à une

époque où les investissements sont essentiels pour relever des défis majeurs dans l'UE tels que le changement climatique, l'emploi et la croissance.

**- FIN -**

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Meri Siljama  
Policy Advisor - CEPF  
Tél. portable : +32 491735605  
[meri.siljama@cepf-eu.org](mailto:meri.siljama@cepf-eu.org)

Jean-Baptiste Boucher  
Directeur de la communication du  
Copa-Cogeca  
Tél. portable : + 32 474 840 836  
[Jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu](mailto:Jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu)

Piotr Borkowski  
Directeur exécutif de Eustafor  
Tél. portable : +32 474989319  
[piotr.borkowski@eustafor.eu](mailto:piotr.borkowski@eustafor.eu)

---

CDP(19)2056

---